



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 92345

Texte de la question

M. Christophe Premat alerte Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'avenir des espaces verts dans certaines villes moyennes comme Annecy. La municipalité d'Annecy a projeté d'aménager l'espace vert des Capucins, un parc boisé de plus de 9 000 m². C'est l'un des rares poumons verts d'une ville qui connaît également des difficultés de transport notamment lors du retour de ski. Les citoyens se sont mobilisés pour protéger la chapelle et l'espace autour du couvent des Capucins. La mobilisation citoyenne visait à rendre disponible au public l'espace autour de la chapelle et du couvent en le réhabilitant. Cet espace vert est important dans la mesure où le quartier est dense. Dans l'optique d'une densification nouvelle des villes, il aimerait savoir si elle pouvait rappeler les recommandations quant à l'aménagement des villes et la protection des espaces verts pour les quartiers à forte densité. La concertation avec les citoyens usagers de ces espaces paraît essentielle pour inventer un vivre-ensemble respirable. Dans ce cadre, l'aménagement immobilier de l'espace boisé des Capucins à Annecy est inapproprié.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92345

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 257